

LA FAMILLE DE
MOLIÈRE

ET

SES REPRÉSENTANTS ACTUELS

D'après les documents authentiques

PAR

E. RÉVÉREND DU MESNIL

JUGE DE PAIX

Membre de la Société des Gens de lettres
et de plusieurs sociétés savantes



PARIS
ISIDORE LISEUX, ÉDITEUR

RUE BONAPARTE, N° 2

1879

Tous droits réservés.

PARIS. — IMPRIMERIE MOTTEROZ

31, rue du Dragon.

LA FAMILLE
DE
MOLIÈRE

Tiré à trois cents exemplaires.

OUVRAGES
DU MÊME AUTEUR

LAMARTINE et sa famille, d'après les documents authentiques, avec un extrait des registres du bailliage de Mâcon et un armorial des familles alliées. — Lyon, 1869, in-8°, blason, 56 p. *Presque épuisé.*

F. DE MONTHEROT et sa famille, d'après les documents authentiques, avec un armorial des familles alliées. — Lyon, 1869, in-8°, blason, 38 p. *Épuisé.*

LE PRÉSIDENT FAVRE, VAUGELAS, et leur famille d'après les documents authentiques, avec un fac-similé de l'acte baptistaire de Vaugelas, des pièces justificatives et un armorial des familles alliées. — Lyon, 1870, in-8°, blason, 104 p. *Épuisé.*

FAMILLES FAVRE CONTEMPORAINES, d'après les documents authentiques. — Généalogie de Jules Favre et documents inédits sur les Favre de Suisse. — Lyon, 1870, in-8°, blason, 92 p. *Épuisé.*

ARMORIAL HISTORIQUE DE LA BRESSE, Bugoy, Dombes, Pays de Gex, Valromey et Franc-Lyonnais, avec les remarques critiques de Philibert Collet. — Lyon, in-4° de 714 pages avec 620 blasons magnifiquement gravés. 1872-1874. Prix : 60 fr.

AUGER DE MAULÉON, DIT L'ABBÉ GRANIER : Lettre à M^r Ph. Le Duc, à propos des « Curiosités historiques de l'Ain, » Bourg, in-18, 10 pages. *Non mis dans le commerce.*

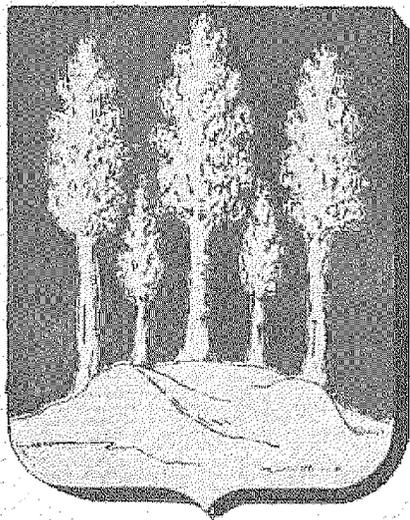
LA VALBONNE, étymologie et histoire, d'après les documents authentiques. — Lyon, 1876, in-8°, blasons, 213 p. Prix : 5 fr.

M^{re} JEHAN BALLANDRIN, curé de Bourg-en-Bresse et sa famille, d'après les documents authentiques. — Bourg-en-Bresse, 1877, in-8°, 2 planches gravées sur cuivre. Prix : 5 fr.

LA DIANA : Excursion archéologique à Saint-Bonnet-le-Château. Saint-Étienne, 1877, in-18, 8 p. *Non mis dans le commerce.*

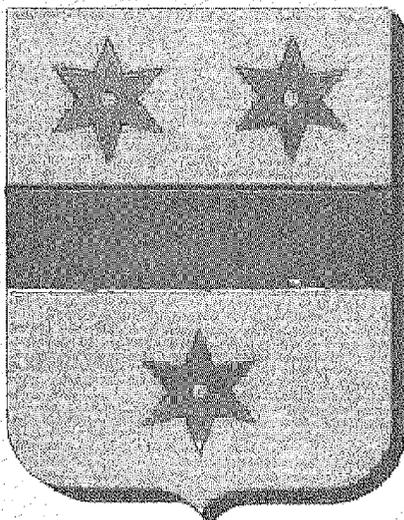
ARMOIRIES DE MOLIÈRE

ET DE SA FEMME



POCQUELIN DE MOLIÈRE

D'argent, à cinq arbres de sinople, dont trois de haute tige et deux plus petits posés entre les trois, le tout sur une terrasse de sinople.



BÉJARD

D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois molettes d'or, deux en chef et une en pointe.

AVERTISSEMENT

Molière a tous les tons, platt à tous les esprits;
Son siècle tout entier respire en ses écrits.

DE CHABANON, *Épître sur la Comédie.*

C'est un homme... qui... ah! un homme...
Un homme enfin!

Le Tartuffe, acte I, scène vi.

Certains hommes, esprits superficiels, aiment à rire des généalogies : c'est qu'ils n'ont pas d'ancêtres! Dans notre siècle de progrès excessifs, ils voudraient l'égalité en tout, même dans les intelligences! Aussi qualifient-ils ces recherches de frivoles : ils n'y voient qu'un stérile assemblage de noms propres et de dates, bon tout au plus à endormir un lecteur inoccupé, et Dieu sait s'il y en a!

Un critique illustre, qui s'y connaissait, Sainte-Beuve, pensait autrement, puisqu'il disait, dans le Constitutionnel du 22 juillet 1862, que « connaître et bien connaître un homme de

plus, surtout si cet homme est un individu marquant et célèbre, c'est une grande chose et qui ne saurait être à dédaigner. »

A propos de Chateaubriand, le même auteur avait écrit ces paroles qui nous paraissent profondément justes :

« Il est très utile de commencer par le commencement, et, quand on en a les moyens, de prendre l'écrivain supérieur ou distingué, dans son pays natal, dans sa race. Si l'on connaissait bien la race physiologiquement, les ascendants et les ancêtres, on aurait un grand jour sur la qualité secrète et essentielle des esprits ; mais le plus souvent cette racine profonde reste obscure et se dérobe. Dans le cas où elle ne se dérobe pas tout entière, on gagne beaucoup à l'observer.

« On reconnaît, on retrouve, à coup sûr, l'homme supérieur, au moins en partie, dans ses parents, dans sa mère surtout, cette parenté la plus directe et la plus certaine, dans ses sœurs aussi, dans ses frères, dans ses enfants mêmes. Il s'y rencontre des linéaments essentiels qui sont souvent masqués pour être trop condensés, trop joints ensemble dans le grand individu ; le fond se retrouve chez les autres de son sang, plus à nu et à l'état simple : la nature seule a fait les frais

de l'analyse. Cela est très-délicat et demanderait à être éclairci par des noms propres, par quantité de faits particuliers... »

Ces sages considérations n'avaient pas échappé à l'esprit sagace d'un érudit, dont nous déplorons la perte, M. Eudore Soulié (1), alors conservateur des Musées Impériaux : il se disait fier de suivre de pareils conseils « en étudiant Molière dans sa race, dans sa mère, dans ses parents, dans ses sœurs, dans sa fille. » Recueillant avec soin les nombreuses notes (2) laissées par Bessara, « cet investigateur passionné pour la mémoire de Molière (3), » il y ajoutait un précieux recueil de documents authentiques, pour la plupart copiés par lui dans les études des notaires de Paris.

Pour nous, qui sommes loin des grandes bibliothèques ou des riches dépôts d'archives de la Capitale, nous avons largement extrait de ce livre

(1) Voir ses *Recherches sur Molière et sur sa famille*. Paris, 1863.

(2) Les anciens registres paroissiaux forment une source si sûre et si abondante pour les informations généalogiques, que nous nous étonnons qu'ils n'aient pas été plus tôt consultés ; que d'erreurs ils eussent évitées à Grimarest, dans sa *Vie de Molière*, Paris, 1705, et à tous ceux qui depuis l'ont si souvent copié !

(3) Bessara « n'était ni un homme de lettres ni un savant de profession : il avait été commissaire de police à Paris. »

les matériaux de cet essai, destiné à ajouter une pierre de plus au couronnement de l'édifice élevé par Grimarest, Bret, Voltaire, au siècle dernier, et depuis par MM. Aimé-Martin, Auger, Tachereau, Bazin et Loiseleur, à la mémoire d'un des hommes qui ont le plus illustré le grand siècle.

Nous serions heureux que notre modeste concours pût quelque peu aider à ce mouvement d'émulation, qui, depuis quelques années, se fait autour de Molière, et tend, de plus en plus, à glorifier son nom en faisant mieux connaître cet homme de bien et tous les siens, qu'on ignorait depuis si longtemps.

N'oublions pas qu'au milieu des chagrins domestiques dont sa femme l'abreuva, ou des indignes calomnies des envieux de sa gloire et de son génie, directeur infatigable d'une troupe dont il était l'âme et la vie, il composa, en vingt ans, trente et une comédies, dont la moitié sont des chefs-d'œuvre, auxquels rien ne peut être comparé, et dont l'autre moitié renferme des scènes que ses successeurs les plus illustres n'ont pu égaler (1).

(1) *Vie de Molière, écrite en 1724.*

*Il mérita que le Père Bouhours lui consacra
cette épitaphe (1) :*

Tu réformas et la ville et la cour ;
Mais quelle en fut la récompense !
Les Français rougiront un jour
De leur peu de reconnaissance.
Il leur fallut un comédien
Qui mit à les polir sa gloire et son étude ;
Mais, Molière, à ta gloire il ne manquerait rien,
Si, parmi leurs défauts que tu peignis si bien,
Tu les avais repris de leur ingratitude.

(1) Ménage, dans ses *Observations sur la Langue françoise*, II, p. 15, prétend que les vers que le P. Bouhours composa à la louange de Molière sont les meilleurs qu'il ait jamais écrits.

LA FAMILLE POCQUELIN

Lorsqu'à la mort de son père, Charles VII se fit couronner Roi de France à Poitiers, en novembre 1422, il ne possédait plus que ce qui était outre la Loire, excepté la Guyenne (1) : il résidait en Berry et on ne l'appelait plus, par dérision, que le *Roi de Bourges*. Les Anglais et les Bourguignons tenaient les meilleures provinces de notre pays, la Normandie entière, la Picardie et presque tout le pays de l'Escaut à la-Loire.

Le monarque français n'en commença pas moins la lutte contre ses ennemis ; ce ne fut qu'une triste suite de désastres, dont le premier fut la défaite de Crevant, près d'Auxerre, en 1423, à laquelle succédèrent la prise d'Ivry le 15 août 1424 et la déroute de Verneuil, le surlendemain. On trouva sur le champ

(1) Mézerai, *Abrégé chronologique*, II, 487.

de bataille de Verneuil le corps du comte Douglas (1) qui, en haine de l'Angleterre, avait amené à Charles VII, comme auxiliaires, quatre mille soldats écossais. Dans la suite, ces étrangers lui furent du plus utile secours : aussi lorsqu'il eut, grâce à l'aide miraculeuse de Jeanne d'Arc, chassé l'ennemi des territoires usurpés, et qu'il se fut fait sacrer à Reims, le Roi de France songea, vers 1445, à constituer, avec les survivants de ce corps d'élite, une Compagnie de Gens d'armes, et, en 1453 (2), une garde attachée à sa personne, sous le commandement du général Patilloc : cette garde fut appelée depuis (3) *Compagnie des gentilshommes extraordinaires*, par opposition à celle des gentilshommes ordinaires établie par Louis XI (4) pour sa défense personnelle.

Antoine Bret, dans son *Supplément à la Vie de Molière* (5), affirme qu'un Écossais du nom de *Pocquelin* fut l'un de ces gardes étrangers, et qu'à la paix,

(1) Archibald, comte de Douglas, était un seigneur fort considéré dans son pays par sa qualité, ses richesses et ses alliances, mais plus encore par son mérite et son expérience dans l'art militaire : il fut fait duc de Touraine.— Voy. Rapin Thoyras, *Histoire d'Angleterre*, éd. in-4°, IV-21.

(2) Rapin Thoyras, *ibidem*.

(3) P. Daniel, *Hist. abrégée de la milice française*, I, 407.

(4) Ils recevaient 20 écus par mois : sous Charles IX, on les appela *Gentilshommes au Bec à Corbin*, de là forme de leurs haches imitant un bec de faucon.

(5) Le livre de ce commentateur de Molière parut en 1773, à une époque où le nom de Pocquelin n'était pas encore entièrement éteint.

ses descendants s'établirent en France (1), où ils jouirent longtemps des droits de la noblesse. Mais les malheurs de cette époque tourmentée leur firent bientôt une nécessité du commerce : c'est ce qui explique qu'on les trouve, au xv^e siècle, fixés dans la ville de Beauvais, où se voyait (2) cette inscription lapidaire :

Cy deuant gist vng honeste marchan
Et bon bovrgeois lorsq' il estoit marchand
De tovs aymé prisé et estimé
Pocqvelin nommé et Martin cognommé,
Qvi trépassa d'octobre le treziesme
Lan de grace cinq cent vingt et vngiesme.

Nous n'avons pu trouver aucun document qui nous dise quelle fut, s'il en eut une, la femme de ce Martin Pocquelin, né vers 1460 (3), marchand et bon bourgeois de Beauvais, où il mourut le 13 octobre 1521 : en l'absence de titres, il nous faut commen-

(1) Bret les dit établis à Tournay et à Cambrai. C'est une erreur (Lettre de M. le Bibliothécaire de Cambrai, du 14 novembre 1863). — Ce ne fut qu'à la fin du xvii^e siècle, qu'un Claude Pocquelin, comme on le verra ci-après, fut Directeur des gabelles et des traites en Picardie, où se marièrent deux de ses cousines.

(2) Soulié, *Documents*, note de la p. 197.

(3) M. Taschereau, qui a écrit une excellente *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière*, Paris, 1825, constate que le nom a subi de nombreuses variations : « Les registres de l'État Civil, fort mal tenus alors; portent tantôt *Pougelin* et tantôt *Pocquelin*, *Poguelin*, *Poquelin*, *Pocquelin*, et même *Poclin*, *Poclain*, et *Pauquelin*. » — Nous avons adopté l'orthographe *Pocquelin* parce qu'elle est certifiée par les signatures au bas des actes authentiques.

cer le premier degré de cette généalogie par le suivant, probablement son fils :

I

N... Pocquelin qui dut naître de 1490 à 1495 et fut père de :

1° Louis Pocquelin qui suit ;

2° Simone Pocquelin, née en 1527, qu'une pierre tumulaire, conservée au musée de la ville de Beauvais sous le n° 248, rappelle comme suit :

« Cy devant gist honeste feme dame Simone
 » Pocquelin femme d'Antoine Bachelier, mar-
 » chant et bovrgeois de Beavvais, laqvelle tré-
 » passa le XX^e iovr daovst 1592 âgée de LXV.
 » ans. »

3° Le P. Alexandre Pocquelin, *Bellovacus*, religieux représenté dans un tableau du musée de Versailles peint vers 1640.

II

Louis Pocquelin, né vers 1525, marchand tapis-
 sier à Beauvais, dont le nom de la femme ne nous
 est pas davantage connu, mais qui certainement s'é-

tablit à Paris (1) comme tapissier vers 1580 et y fut la souche d'une très nombreuse lignée par son fils :

Jehan Pocquelin qui suit :

III

Jehan Pocquelin (2), que les *registres paroissiaux* de Saint-Eustache, de Paris, vont quelquefois dénommer *Pouquelain*, d'abord porteur de grains, tint, après la mort de son père, la boutique de ce dernier, située rue de la Lingerie, où pendait pour enseigne l'image de Sainte Véronique.

On va peut-être s'étonner que Beffara n'ait pas cité les actes baptistaires de ses trois premiers enfants, mais la raison en est dans ce fait que lui-même signalait dans une lettre, du 8 mai 1830, à M. Aimé-Martin, « *que ses recherches n'avaient porté que sur environ la moitié des registres des paroisses de Paris* : »

Les incendies de la Commune, le 24 mai 1871, en détruisant ces anciens et si précieux documents, ne permettent plus de compléter son travail : force nous est donc de nous en tenir aux pièces authentiques.

(1) *Catalogue du Musée de Beauvais*, imprimé dans le *Recueil de la Société Académique de l'Oise*, t. V. — Soulié, p. 197.

(2) V. actes baptistaires des 15 janvier 1662 et 10 août 1625 aux *Pièces justificatives*.

qui se peuvent rencontrer ailleurs : du nombre est une généalogie manuscrite extraite d'un *tableau des alliances de la famille Brochant* et conservée aux Archives nationales sous la cote M 572³⁴ (1) ; elle nous apprend que Jehan Pocquelin épousa Anne Gaude, de qui il eut :

- 1° Robert Pocquelin, lequel continuera ;
- 2° Guy Pocquelin, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère ;
- 3° Louis Pocquelin, auteur d'une troisième branche ;

Beffara nous montre qu'en vue d'un second mariage, Jehan Pocquelin fut fiancé, le 19 juin 1594 (2), à Agnès Mazuel, fille de Jean Mazuel, violon ordinaire du Roi, que, veuf d'Anne Gaude, il épousa le 11 juillet suivant ; leurs enfants furent :

- 4° Jehan Pocquelin, auteur de la branche dite de Molière ;
- 5° Pierre Pocquelin, baptisé le 13 mai 1596, marchand mercier, rue de la Chanvrerie ;
- 6° Jeanne Pocquelin, baptisée le 8 juin 1597, ma-

(1) Nous en devons la précieuse communication à notre ami M. Eud. Soulié, avec lequel nous avons quelque temps correspondu au sujet de Molière. — V. aux *Pièces justificatives*.

(2) Beffara, *Généalogie de Molière* en tête de l'édition Auger : nous la reproduisons dans nos *Pièces justificatives*.

riée en janvier 1615 à Toussaint Perrier (1), marchand lingeur ;

7° Marie Pocquelin, baptisée le 15 janvier 1599, mariée en août 1618, à honorable homme Martin Gamard (2), maître tailleur d'habits ; d'où :

Nicolas Gamard.

8° Nicolas Pocquelin, baptisé le 4 mars 1600, qualifié dans un acte du 29 mars 1637, reçu Mouffle et Levasseur, notaires au Châtelet de Paris, de tapissier et concierge de la maison de M^e de Liancourt (3) ; il fut marié à Jeanne Varet (4), comme l'indique son contrat, passé le 22 février 1645, devant Mareau et Legay, notaires audit Châtelet ;

9° Agnès Pocquelin, baptisée le 27 novembre 1601, mariée, en juillet 1625, à François Rozon, huis-sier au Châtelet, qu'elle rendit père de :

Agnès Rôzon, mariée à Louis Bellier.

10° Guillaume Pocquelin, baptisé le 21 avril 1603 ;

11° Adrienne Pocquelin, baptisée le 29 mars 1609 ;

12° Martin Pocquelin, baptisé le 21 janvier 1616, marié, en juillet 1635, avec Marguerite Fleurette, morte le 16 octobre 1636 ;

(1) Beffara écrit *Perrier* ou *Perret*, mais un acte du 22 février 1621, cité par Soulié, *Doc. I*, dit *Perier*. — On le trouve orthographié *Ferrier* dans un acte de baptême du 10 août 1625.

(2) Acte du 22 février 1621, déjà cité.

(3) Transaction rapportée par M. Soulié, *Doc. IV*.

(4) Inventaire du 14 avril 1670. — Soulié, *Doc. XXXVII*.

13^e Louise Pocquelin, femme, en août 1637, de Charles Droguet.

IV

Robert Pocquelin, marchand mercier à Paris, fut l'un des *juges consuls* (1) de cette ville en 1647.

Cette juridiction très importante et qui donnait la noblesse, fut créée par Ordonnance du Roi Charles IX en novembre 1563 (2). Chaque année, ordinairement le dernier jour de janvier, on assemblait les notables marchands bourgeois de la ville de Paris, et on élisait trente d'entre eux comme *consuls*, lesquels, à leur tour, procédaient à l'élection de cinq *juges consuls* chargés, pendant un an, de rendre la justice en matière de commerce.

Cinq qualités (3) étaient nécessaires pour parvenir au consulat à Paris : la première, d'avoir été marchand ou l'être actuellement ; la seconde, d'être natif et originaire du royaume ; la troisième, de demeurer dans Paris ; la quatrième, d'être de bonnes mœurs et sans reproches ; la cinquième, d'avoir porté les charges de son corps. Ils jugeaient en dernier

(1) Mss. de la bibliothèque Mazarine, cité par M. Taschereau. Notes, p. 334.

(2) Rév. P. Breuil, *Antiquités de Paris*, 1640, p. 725.

(3) *Guide du Corps des Marchands et des Communautés de Paris*, 1766, p. 44.

ressort jusqu'à 500 livres ; l'appel de leurs jugements portant condamnation à une somme excédante se relevait dans les trois mois au parlement de Paris.

Notre Robert Pocquelin épousa Simone Baudouin (1) et eut d'elle un grand nombre d'enfants, parmi lesquels le document que nous avons cité ne relate que les suivants :

1^o N... Pocquelin, morte fille ;

2^o Robert Pocquelin *l'aîné* (2), mercier, juge consul en 1663 : de Mad^{elle} de Lubert, sa femme, il eut :

- a. Robert Pocquelin *le jeune*, né vers 1630, curé de Saint-Sauveur, mort à l'âge de 85 ans, docteur en théologie de la maison et société de Navarre et doyen de la Faculté de Paris (3) ;
- b. Constance Pocquelin, femme de M^r Josse (4) de la Péronie ;

(1) M. Taschereau écrit *Simone Gandouin* ; il prétend que ce « Robert Pocquelin, *parent de Molière*, donna le jour à vingt enfants. » — P. 427. — On trouve en 1713 Antoine Baudouin, gentilhomme servant à Madame la Duchesse d'Orléans.

(2) « C'est lui (V. Soleirol, *Molière et sa troupe*, 1858, p. 42) qui figurerait dans les actes de mariage des enfants d'un frère de Molière, qu'il traite de neveux. » — Beffara a confondu Jean-Baptiste Pocquelin qui formera le cinquième degré, avec Jean-Baptiste Pocquelin de Molière.

(3) *Gazette de France*, du 12 avril 1715, p. 24. — M. Soulié, malgré l'affirmation de Beffara, avait bien compris que ce « Robert Pocquelin appartenait à une autre branche de la famille de Molière. » — V. p. 12, *Note*.

(4) Vieille famille parisienne qui avait donné Maître Claude Josse, receveur des bois, élu échevin le 16 août 1596.

- c. Anne Pocquelin, femme de M. Maridat ;
 3° Pierre Pocquelin, marchand mercier, directeur de la Compagnie des Indes, marié à M^{elle} Brochand (1), d'où :
 d. Pierre Pocquelin, chartreux ;
 e. et f. Deux filles religieuses annonciades de Saint-Denis ;
 4° Jean-Baptiste Pocquelin, qui suivra ci-après ;
 5° Philippe Pocquelin, époux de Françoise Simonet.

L'*Armorial général de France* dressé par d'Hozier, en vertu d'un édit de novembre 1697, constate, Gén. de Paris, Reg. I, p. 228, n° 141, que « Françoise Simonet, veuve du sieur Philippe Pocquelin, marchand bourgeois de Paris, porte *d'argent à cinq arbres de sinople dont trois de haute tige et deux plus petits posés entre les trois, le tout sur une terrasse de sinople.* »

Leurs enfants furent :

- g. N... Pocquelin, épouse de M^r Jacquier ;
 h. Claude Pocquelin, Directeur général des gabelles et des traites (2) en Picardie ;

On trouve dans l'*Armorial* de cette dernière province, p. 402, n° 386, qu'il portait « *d'argent*

(1) *Le sire* Mathurin Brochand, marchand drapier, fut élu second consul de Paris en 1639. — Cette expression de *sire* ne veut pas dire autre chose que le *sieur* moderne.

(2) Notre généalogie ms. le dit Directeur des Fermes.

à cinq arbres de sinople rangés sur une terrasse de mesme; »

i. L'abbé Pocquelin ;

6° N... Pocquelin, femme de Mr Elyot (1) ou Helliot; d'où :

j. N... Elyot;

k. N... Elyot, femme de Mr Joly, Conseiller de la Cour des Aides ;

7° Marie Pocquelin; mariée à M. Maillet ; ils eurent :

l. N... Maillet, chanoine régulier, curé de Sainte-Madeleine à Rouen ;

m. N... Maillet, trésorier de France en la même ville ;

n. N... Maillet, prêtre de l'Oratoire.

V

Jean-Baptiste Pocquelin, marchand bourgeois de Paris, épousa, en septembre 1649, Anne de Favertolle qui lui donna (2) :

1° Agnès Pocquelin, femme de M. Parassi ;

(1) *Le sire* Jean Helliot, marchand passementier, fut élu second consul à Paris en 1620.

(2) M. Soleirol dit qu'il eut seize enfants : ce Jean a été confondu avec Jean Pocquelin, marié à Marie Maillard, par cet auteur et par M. Taschereau. — V. p. 427.

2° Charles-Henri Pocquelin, qui suivra ;

3° François Pocquelin, né vers 1688, auditeur des Cómptes.

C'est vraisemblablement lui qui, Conseiller référendaire à cette Cour, mourut à Ivry, près Paris, le 11 mai 1772 : il institua héritière universelle sa cousine Marie Pocquelin, née en 1699, épouse (1) de Paul-André V é r a n y de V a r e n n e , avocat ; l'inventaire, fait à son décès, fut dressé le 18 mai 1772 par M^e Gobert, notaire à Paris.

Jean-Baptiste Pocquelin mourut le 8 septembre 1692 : sa veuve fit officiellement enregistrer les armoiries de sa famille à l'Armorial général de d'Hozier, Reg. I, p. 117, n° 172 : « Anne de Faverolle, Veuvè de Jean-Baptiste Poquelin, marchand bourgeois de Paris, porte *d'argent, à cinq arbres de haute futaye de sinople sur une terrasse de même.* »

Ces armes, que nous allons retrouver encore, décrites au registre officiel, sont celles des Pocquelin et font allusion évidente aux *forêts* de l'Écosse dont ils sortirent au commencement du xv^e siècle.

(1) Taschereau, p. 424.

VI

Charles-Henri Pocquelin, Correcteur des Comptes, épousa Élisabeth Dandrot et en eut les enfants ci-après :

- 1^o Charles-Thomas Pocquelin, qui formera le septième degré ;
- 2^o Claude Pocquelin, Capitaine d'Infanterie au régiment de Chartres, Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, qui fut marié avec Geneviève-Marguerite de Faverolle (1) : cette dernière était veuve en premières noces de Nicolas Huerne, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, et en second mariage de Mathieu Augeard, écuyer, Conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, duquel elle avait une fille (2) : Geneviève-Marie Augeard, femme d'Antoine-Nicolas-Marguerite Le Camus (3), brigadier des armées du Roi, ancien Capitaine au régiment des Gardes-françaises, Chevalier de Saint-Louis ;

(1) Elle testa, à Villiers-sur-Orge, le 4 novembre 1776 : son testament olographe fut déposé le 6 mai 1777, le jour même de sa mort.

(2) Acte reçu Rousseau, notaire à Paris, le 30 mai 1778, dans nos archives.

(3) Ancienne famille parisienne issue du *sire* Jean Le Camus, marchand apothicaire et épiciier, second consul en 1570 ; — Guillaume Le Camus, marchand orfèvre, fut troisième consul en 1618.

3^o Anne-Élisabeth Pocquelin, née en 1705, épouse de René Le Noir, Chevalier, sieur de Verneuil, Capitaine de Cavalerie; elle mourut, sans enfants, rue de l'Éperon-Saint-André-des-Arcs, à l'âge de 68 ans, le 24 août 1773;

4^o Agnès Pocquelin, restée fille.

VII

Charles-Thomas Pocquelin de Clairville, capitaine au régiment de Beaujolais-Infanterie, épousa Marie Lambert (1); il mourut en 1771, laissant une fille unique; Agnès-Reine, par qui la race des Pocquelin tomba en quenouille; son article suit.

A. — BRANCHE SUBSTITUÉE DES COURTIN DE NEUFBOURG

VIII

Agnès-Reine Pocquelin de Clairville (2) fut mariée, ainsi qu'il appert de son contrat reçu le 8 no-

(1) *Le sire* Milles Lambert, marchand épiciier, fut élu second consul en 1599, et juge l'an 1602.

(2) Comme elle se trouve, après la mort de François Pocquelin, arrivée le 11 mai 1772; seule représentante du nom de Pocquelin, et qu'elle perdit son nom par mariage en 1776, Beffara a pu dire, d'après sa note ms. publiée par M. Taschereau, *que la famille Pocquelin s'éteignit vers 1780*: il eût écrit *tomba en quenouille* s'il eût connu la généalogie que nous publions.

vembrè 1776 par Deherain, notaire à Paris (1), avec Nicolas-Joseph-Marie Courtin de Neufbourg, Chevalier, seigneur de Riorges, le Tronchy, Chéry, Vèvres et autres lieux, Capitaine de Cavalerie au régiment de Mgr le Duc d'Artois, chevalier de Saint-Louis.

Il était fils (2) de Jean-François Courtin de Neufbourg, écuyer, seigneur de Riorges, de Rilly, Changy, Chavenay et autres places, et de Marie-Claire de Giry de Vaux.

De cette union naquirent deux enfants :

1^o Jean-Baptiste (*alias* Élisabeth) Joseph Courtin de Neufbourg, qui formera le neuvième degré ;

2^o Anne-Louise Courtin de Neufbourg, mariée, suivant contrat du 26 germinal an VI (15 avril 1798) avec Jean-Philippe-François Buynand des Échelles, fils de Philippe Buynand des Échelles, seigneur en partie de Saint-Germain-d'Ambérieu, et d'Élisabeth Druet de la Jacquetière ; d'où :

a. Constant-Charles Buynand des Échelles, décédé à Bourg en Bresse le 21 juin 1860, n'ayant eu qu'une fille, morte à 18 ans ;

(1) Expéd. authentique, dans nos archives.

(2) Les documents qui suivent sont tirés de notre *Histoire ms. de la Curée, de la maison Huë et de ses alliances.*